

**Zeitschrift:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Band:** 3 (1915)  
**Heft:** 15

**Artikel:** Les origines de la société de bible du canton de Vaud et son fondateur  
**Autor:** Vuilleumier, Henri  
**Kapitel:** 3: David Levade : esquisse biographique  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-379957>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

enfants d'Adam, comme se le proposait la grande et riche société britannique, du moins dans toutes les couches de la population de leur pays respectif. Dans notre canton, celui qui prit l'initiative de la chose fut le professeur David Levade. Cet homme de bien, qui fut à sa manière et dans la mesure des lumières qui lui avaient été accordées, un homme de foi et un chrétien agissant, mérite que nous consacrons quelques pages à sa mémoire. Ce sera, du même coup, apprendre à connaître le milieu où s'est exercée son activité.

### 3. — DAVID LEVADE. ESQUISSE BIOGRAPHIQUE.

Levade descendait d'une famille huguenote, originaire de la Guyenne, dont un membre, chirurgien de profession, s'était réfugié en Suisse dès avant la révocation de l'Edit de Nantes (1). Il s'était établi à Vevey et en avait acquis la bourgeoisie. Le fils et le petit-fils de ce premier Levade naturalisé vaudois se vouèrent l'un et l'autre à la pharmacie, celui-là à Bex, celui-ci à Lausanne. Ce dernier, Cyprien-Louis, laissa deux fils de sa femme Judith Genevois. L'aîné, Louis, retourna se fixer à Vevey en qualité de médecin, après avoir pris ses grades à l'université de Leyde. Naturaliste et archéologue de mérite, il s'est fait connaître principalement comme l'auteur d'un premier *Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud* (Lausanne, 1824). C'est dans sa lignée que le sang des Levade s'est propagé jusqu'à nos jours. Mais le nom s'est éteint, au bout de deux générations, avec une sienne petite-fille, décédée à Clarens en 1896. En effet, le frère cadet du docteur de Vevey, notre David Levade, est mort sans laisser de postérité.

Jusqu'à lui tous les mâles de la famille, suivant les traces

(1) Jaq. CART, *Parchemins de famille des Levade de Vevey*, dans la *Revue historique vaudoise*, tome XIV (1906), p. 237 et suiv.

de leur ancêtre, avaient opté pour l'art d'Esculape. Lui le premier se destina au saint ministère. Il y avait pourtant eu des ecclésiastiques parmi ses ascendants du côté paternel. Il aimait à rappeler sa parenté avec Jean Du Bourdieu, chassé de Montpellier par la Révocation, mort pasteur de l'église de La Savoye à Londres, qui s'est fait connaître par une Dissertation sur la Légion thébéenne. Du côté de sa mère il comptait aussi des parents dans les rangs du clergé vaudois. L'un d'eux s'était fait un nom comme exégète du Nouveau Testament, mais son principal titre à notre reconnaissance ce sont ses *Mémoires sur les troubles du Consensus* (Amsterdam, 1726) dans lesquels lui-même s'était trouvé impliqué comme jeune ministre impositionnaire. Je veux parler de son grand-oncle Barthélemy Barnaud, mort dans la force de l'âge pasteur à La Tour de Peilz en 1747. En outre, l'aînée des trois sœurs de Levade avait épousé un ministre dont lui, de son côté, devait épouser une sœur : le pasteur Charles Bugnion, qui remplit pendant bien des années (1774-1811) les fonctions de « ministre forain » au Mont et à Romanel sur Lausanne, puis à Prilly ; en qualité de doyen de la Classe de Lausanne-Vevey, il joua un rôle marquant pendant la période agitée de la République helvétique.

Né à Lausanne en 1750, Jean-David-Paul-Etienne Levade y avait fait ses études, suivant la filière habituelle des auditeurs d'Eloquence, de Philosophie et de Théologie, sauf que, selon un usage fréquent alors, il était allé passer l'une de ses quatre années de théologie à l'académie de Genève. Après un premier séjour à l'étranger, il était revenu se faire consacrer en 1775 avec ses camarades de volée ; puis, à l'exemple de nombre de jeunes ecclésiastiques vaudois, s'était de nouveau expatrié pour faire ses premières armes au service de quelque église du dehors. C'est ainsi qu'il s'était vu appelé à exercer le saint ministère en Angleterre d'abord, ensuite dans l'église wallonne d'Amsterdam. Le temps qu'il avait passé de l'autre côté de la Manche devait

influer d'une manière décisive sur toute la suite de sa carrière. Il y avait noué, dans les cercles religieux et aristocratiques, de nombreuses relations qu'il ne cessa dès lors de cultiver avec soin.

De retour au pays dès 1781, il se fixa dans sa ville natale, où il commença par remplir des fonctions de suffragant tout en s'intéressant à divers établissements d'utilité publique et de bienfaisance. Membre actif d'une *Société littéraire* qui groupait les beaux-esprits de Lausanne et de nobles ou savants étrangers en séjour, il fut l'un des conservateurs de la bibliothèque qu'elle avait créée à l'ancien Hôpital, et qui fusionna plus tard avec la Bibliothèque académique. Dans les réunions hebdomadaires de ce cénacle on se livrait, sur les sujets les plus variés de littérature et d'histoire, de religion et de morale, voire même de politique, à des discussions sérieuses autant que spirituelles, après lecture d'un « mémoire » élaboré par tel ou tel de ses membres. Levade n'en était pas le moins assidu ni le moins productif. En fait de mémoires présentés par lui, on en cite un sur la question de savoir « si le sentiment n'est point une maladie de l'âme qui l'affaiblit et l'énerve » ; un autre sur cette question-ci : « les voyages tels qu'on les fait généralement sont-ils un moyen de perfectionner l'éducation ? » ; un autre encore sur l'imagination, ses usages et ses abus, etc. (1)

Mais les deux institutions qui durant de longues années ont été l'objet de sa sollicitude constante et dévouée, ce furent, d'une part, les *Ecoles dites de charité*, où il s'occupait spécialement de la direction des orphelins ; d'autre part, le *Séminaire français*, où se formaient les futurs ministres des églises réformées de France. Il y avait plus d'un demi-siècle que s'était constituée à Lausanne cette humble école des pasteurs du Désert lorsque, en 1783, Levade entra

(1) A. VERDEIL, *Histoire du canton de Vaud*, tome III (1852), p. 294 et suiv.

dans son comité directeur (1). Il en fut d'abord le secrétaire et ne tarda pas à en devenir un des professeurs. Il l'est resté jusqu'au moment où le Séminaire eut perdu sa raison d'être depuis que, grâce à Napoléon, les aspirants français au saint ministère pouvaient de nouveau s'y préparer en terre française : à Genève, alors chef-lieu du département du Léman, puis surtout dans la Faculté de théologie de Montauban, ressuscitée en 1809-1810 (2). C'est même dans une dépendance de la maison que Levade possédait et habitait à la Cité, au haut des Escaliers-du-Marché, à l'ombre de la cathédrale, que les cours se sont donnés pendant les dernières années de l'existence du Séminaire.

Entre temps, Levade employait ses loisirs à traduire des ouvrages anglais, tant religieux que littéraires, voire même un des romans de Sterne, l'humoristique et sentimental clergyman anglican. Plusieurs de ces traductions ont vu le jour à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et pendant la première décennie du XIX<sup>e</sup>. Auparavant déjà (1791), il avait publié un choix de *Sermons prononcés dans les églises d'Amsterdam et de Lausanne*. Sans trop dévier des ornières de la tradition réputée orthodoxe, il n'avait pu, comme prédicateur, échapper à la double influence du latitudinarisme anglais et de la piété de ce qu'on se plaisait à appeler les « âmes sensibles ». Comme la plupart de nos orateurs sacrés de ce temps-là, il ne se faisait d'ailleurs pas faute de parler en féal sujet de nos seigneurs de Berne. Hâtons-nous de dire qu'on aurait tort de préjuger sur ces spécimens surannés d'éloquence de la chaire de ce qu'ont été, dans un stade plus avancé de son développement spirituel, les convictions religieuses d'un homme qui, tout fils du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'il était par certains côtés, n'en aspirait pas moins à être un sincère disciple de Jésus-Christ. Un autre écrit de sa façon, plus récent celui-là,

(1) Edmond HUGUES, *Histoire de la restauration du protestantisme en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, tome II, 2<sup>e</sup> édition (Paris, 1872), p. 419.

(2) Daniel BOURCHENIN, *Daniel Rencontre* (Paris, 1877).

est son *Essai sur les moyens de perfectionner l'instruction religieuse de la jeunesse* (1807) ; ouvrage intéressant par les renseignements qu'il fournit sur l'état défectueux de cette instruction dans notre pays au début du siècle dernier. Dans ses propositions de réforme l'auteur s'inspire de ce qu'il avait vu pratiquer en Angleterre et en Hollande. La même remarque s'applique à des opuscules publiés quelques années plus tard, les *Réflexions sur les temples* (1814) et les *Sépultures* (1816).

Levade allait avoir ses soixante ans bien sonnés lorsque la mort prématurée du professeur Gabriel Pichard lui ouvrit en 1810 l'accès à l'une des chaires de théologie de notre académie cantonale.

Comme titres à cet honneur il pouvait faire valoir en premier lieu son enseignement de plus de vingt années au Séminaire, qui venait de se fermer faute d'élèves. Cet enseignement, à la vérité, n'avait pas laissé d'inquiéter certains auditeurs par quelques écarts de doctrine. On lui avait fait la réputation d'incliner vers l'arianisme. Il devait pourtant avoir été assez apprécié par une partie des anciens séminaristes français pour qu'ils souhaitassent de voir appeler leur ci-devant professeur à l'une des chaires de la Faculté de Montauban, alors en formation (1). Un titre plus sujet à caution, c'était certain cours public de philosophie morale à l'usage des gens du monde, y compris les dames, que Levade avait donné naguère sous le titre alléchant de *Cours de bonheur*. S'il faut s'en rapporter à des échos contemporains, notre moraliste y aurait prêché une sorte d'eudémonisme chrétien, rassemblant sur chaque sujet les morceaux les plus intéressants et les mieux écrits des littératures dont l'accès lui était ouvert. Telle « l'abeille qui va butinant de fleurs en fleurs », mais évitant celles qui poussent sur les « buissons de la métaphysique » (2). Ce que le postulant

(1) D. BOURCHENIN, *Op. cit.*, p. 43 et 64.

(2) A. GINDROZ, art. cité.

avait de plus solide à son actif, c'était la traduction, qu'il avait publiée récemment, de deux ouvrages d'un de ses chers Anglais, l'apologiste William Paley, savoir le *Tableau des preuves évidentes du christianisme* (2 vol. Lausanne 1806), et les *Horæ Paulinæ ou la vérité de l'histoire de saint Paul* (Nîmes 1809). Ces ouvrages, la théologie moderne les a mis au vieux fer ; ils jouissaient cependant en leur temps d'une autorité incontestée. Il n'y a même pas si longtemps qu'en pays anglo-saxons ils passaient encore pour des *standard-works*, des œuvres classiques à l'usage des candidats en théologie.

Quoi qu'il en soit, le ministre Levade se présenta pour occuper la chaire vacante, et cela sans aucun compétiteur. Le sujet qui lui était échu pour la dissertation à présenter dans l'espace de huit jours était ainsi conçu : *La science théologique a-t-elle fait quelques progrès dans le dernier siècle et, si elle en a fait, en quoi consistent-ils?* Après avoir subi les épreuves réglementaires, il fut nommé par le Petit-Conseil et installé en séance publique, le 30 juin 1810, par le citoyen Aug. Pidou, président du « Conseil académique ». Levade devenait ainsi, dans l'auditoire de théologie (on ne parlait pas encore de « Faculté » en ce temps-là), le collègue de l'aimable octogénaire François-Jacob Durand, qui enseignait la morale ; de l'helléniste Moïse Conod, qui avait conservé la vieille habitude de faire rendre à ses étudiants le texte du Nouveau Testament en latin ; de Guill.-Alexandre Leresche, le professeur d'homilétique et de « prudence pastorale » ; de Jean-Louis Bridel, dont le domaine était l'hébreu et l'Ancien Testament. A ces noms il convient d'ajouter celui du doyen Louis-Auguste Curtat qui, sans être professeur en titre, siégeait à l'Académie en sa qualité de premier-pasteur de Lausanne et complétait avantageusement l'enseignement officiel par ses entretiens familiers avec les jeunes candidats au saint ministère. A la seule exception de Durand, tous ces académiciens étaient moins âgés que leur nouveau confrère.

La tâche dévolue à Levade embrassait à la fois la théologie dite théorique, en d'autres termes la dogmatique, et l'histoire de l'Eglise et des dogmes. Il faut le dire sans ambages, — les témoins les plus dignes de foi s'accordent sur ce point, — le nouveau professeur n'était pas précisément, dans la chaire dont il venait de prendre possession, ce que les Anglais appellent *the right man in the right place*. Il disposait certes d'une instruction des plus variées, avait l'esprit ouvert et flexible, abordait avec aisance tous les sujets, mais en évitant de s'y engager trop avant. Ses connaissances, nourries par des lectures de tout genre, rendaient sa conversation agréable et instructive ; elles étaient trop étendues, trop éparses, pour n'être pas un peu superficielles. Sa pensée laissait à désirer plus d'ordre, plus de vigueur et de profondeur. De ce qui constitue proprement le théologien, en particulier le dogmaticien, une modeste mesure lui avait été départie. Et l'enseignement qu'il avait été appelé à dispenser à ses élèves du Séminaire était par la force des choses trop élémentaire, trop peu scientifique, pour avoir pu lui servir de préparation à celui que les étudiants de l'Académie étaient en droit d'attendre de lui. Son cours de dogmatique était extrait de divers auteurs, anglais pour la plupart, parmi lesquels, à côté de Paley, Thomas Stackhouse, absolument oublié aujourd'hui, occupait, paraît-il, une large place (1). En ce qui concerne l'histoire ecclésiastique, ce qu'il en communiquait à ses auditeurs n'était guère autre chose qu'un abrégé des *Institutiones* du célèbre chancelier Mosheim, de Gœttingue, mort depuis plus d'un demi-siècle.

Disons à ce propos que la théologie allemande moderne, qui prenait à cette époque son brillant essor, était encore fort mal connue dans notre milieu et que, pour le peu qu'il

(1) Un des ouvrages de cet auteur, son *Traité complet de théologie spéculative et pratique, tiré des meilleurs écrivains, mais surtout des plus habiles théologiens et prédicateurs qui ont brillé parmi les Anglais*, avait été traduit jadis en français par un ministre vaudois (J.-François Boisot, pasteur à Ollon) et publié à Lausanne, en 5 vol. in-4°, 1742-1747.

en avait transpiré, généralement on s'en méfiait. Nos jeunes théologiens (à la différence de leurs amis juristes et médecins) ne prenaient plus guère le chemin des universités d'Allemagne. On n'en était plus, sans doute, à professer sans détour, comme une chose allant pour ainsi dire de soi, que l'allemand « est une langue que l'Académie de Lausanne n'entend pas », ainsi que pouvait le faire, avec plus ou moins de raison, un Vaudois écrivant entre 1720 et 1730 (1). Ces temps d'ignorance un peu dédaigneuse étaient passés. Un des théologiens qui ont le plus honoré notre haute école vers la fin du régime bernois et dont Levade avait été l'élève, Alexandre-César Chavannes, n'avait-il pas osé écrire dans une page où il recommandait aux ecclésiastiques de son pays l'étude des langues vivantes : « Il y a peut-être un peu d'enthousiasme dans les éloges que l'on donne aux Anglois ; je ne sais si le jugement assez universel des gens de lettres qui leur attribue la supériorité sur les Allemands est fondé sur un parallèle bien exact » (2). Au temps même où Levade débutait dans le professorat, les échos de la science allemande renouvelée commençaient à pénétrer dans l'auditoire de théologie par l'intermédiaire de Louis Bridel, le savant auteur du *Traité de l'année juive*, le futur traducteur du *Livre de Job* (3). Mais elle ne devait y faire son entrée, en quelque sorte officielle, qu'en 1835, avec le Bâlois Jean-Jacques Herzog, le successeur de Levade pour les disciplines historiques. Ce qui est certain, c'est que Levade lui était demeuré à peu près étranger. Du grand Schleiermacher, mort la même année que lui, tout porte à croire qu'il a connu tout au plus le nom. Le seul théologien allemand dont je me souviens avoir rencontré quelques citations dans ses écrits, et qu'il pouvait lire dans une traduction française, c'est le célèbre Reinhardt, l'*Oberhofpre-*

(1) BARNAUD, *Mémoires sur le Consensus*, p. 98.

(2) *Conseils sur les études nécessaires à ceux qui aspirent au saint ministère* (Yverdon, 1771), p. 40 et suiv.

(3) Voir les *Souvenirs* de Louis VULLIEMIN (Lausanne, 1871), p. 88 et suiv.

*diger* de Dresde († 1812), un des représentants les plus autorisés et les plus éloquents de l'ancien supranaturalisme (1). Après quoi, la simple équité oblige à reconnaître qu'au moment où notre dogmaticien entra dans la carrière académique, eût-il même possédé les qualités de fond et de méthode qui lui faisaient défaut, il n'était plus d'âge à apprendre une langue aussi ardue que celle de la plupart des théologiens et des philosophes d'outre-Rhin, et moins encore à donner une orientation nouvelle à toute sa façon de penser. (2)

Ajoutons qu'après environ douze années d'enseignement, le titulaire de la chaire de dogme et d'histoire éprouva le besoin de se faire subsidier par une force plus jeune. Il obtint un suffragant en la personne du ministre Louis Fabre, plus tard pasteur à Lausanne (3). Grâce à lui, les études en ce double domaine reçurent une nouvelle impulsion, en attendant la réorganisation sur toute la ligne de nos établissements d'instruction supérieure et le rajeunissement de leur personnel enseignant. Pendant cette dernière période de sa vie, le professeur Levade eut ainsi le loisir de dévouer ce qui lui restait de forces physiques, de chaleur de cœur, de zèle pour l'avancement du règne de Dieu dans sa patrie, à l'œuvre à laquelle est resté attaché son nom.

Ce pieux serviteur de Dieu s'est éteint le 9 janvier 1834 dans sa quatre-vingt-quatrième année. Nous ne pouvons mieux faire, pour terminer cette esquisse biographique, que de reproduire quelques passages de la nécrologie qu'une main amie lui a consacrée après sa mort. (4)

(1) Il paraît avoir été aussi le plus goûté de ceux des membres de la *Société de théologie*, fondée en 1811 par les «proposants» de l'Auditoire, à qui les auteurs allemands étaient accessibles. Voir A. DE LOËS, *L. Fabre. Souvenirs de sa vie* (Lausanne, 1890), p. 27.

(2) Voir la «Réclamation» du professeur C. Dufournet dans le *Chrétien évangélique* de décembre 1868, p. 694 et suiv.

(3) Voir A. DE LOËS, *Op. cit.*, p. 53 et suiv.

(4) *Gazette évangélique* (Genève et Lausanne), du 7 février 1834.

Quoique jouissant d'une fortune considérable pour ce pays et de tout ce qui est propre à attacher à la vie, M. Levade avait reçu de Dieu cette grâce de considérer toujours sa fin. Il y a vingt ans qu'il fit construire le cercueil qui devait renfermer sa dépouille mortelle. Il le tenait dans sa chambre ; il l'avait couvert de passages écrits de sa main, et ses yeux se fixaient souvent avec joie sur cet objet qui pour d'autres eût été des plus importuns. Mais ce n'était pas seulement en agissant ainsi sur ses sens et son imagination qu'il se préparait à la mort : ce qui valait mieux encore, il chercha à se dépouiller de lui-même et à se revêtir de Christ, dans lequel il mit toute sa confiance... Aussi a-t-il vu venir la mort avec une paix parfaite. Bien loin de vouloir se rattacher à cette vie, son âme tendait véritablement à déloger pour être avec Christ. Quelques jours avant sa mort, il prononça ces paroles qui, pour être antithétiques, n'en expriment que plus fortement la pensée de son cœur : « Si un ange de Dieu venait m'annoncer que je suis rendu à la vie, je crois que j'en mourrais de douleur »... Il parla très peu depuis le jour où il garda le lit. Il avait peu de forces et il paraissait craindre d'être distrait de ses saintes contemplations. A une parente qui le soignait, il dit un jour : « Si je pouvais parler, je pourrais te dire bien des choses que je vois clairement maintenant »... C'est avec cette paix, cette victoire sur le monde et sur la mort, que ce respectable vieillard a quitté cette terre.

Il avait demandé que sa tête reposât sur le Testament grec qu'il lisait journellement. « C'est un ami, disait-il, dont je me suis toujours bien trouvé, et dont je ne veux pas me séparer. » Selon son désir sa sépulture fut « aussi modeste que possible » et sur sa tombe on grava cette parole de l'Écriture : *J'ai cru à ta Parole.*

#### 4. — FONDATION DE LA SOCIÉTÉ DE BIBLE DU CANTON DE VAUD.

Ceux mêmes de ses collègues et anciens disciples qui ont porté les jugements les plus sévères sur Levade théologien et professeur, s'accordent pour rendre hommage au zèle, à